

### Épargne 100 % digitale :

**Altaprofits** déploie son offre de signature électronique sur deux de ses contrats dont l'assureur est **Generali Vie** : **Altaprofits Vie** et **Altaprofits Capitalisation**

Altaprofits propose la signature électronique depuis deux ans et demi et l'étend régulièrement aux divers contrats de sa gamme. Cette option est désormais possible dans le cadre des contrats d'assurance vie et de capitalisation dont l'assureur est Generali Vie, **Altaprofits Vie** et **Altaprofits Capitalisation**.

"Cela concerne à la fois nos épargnants, qui disposent déjà de ces contrats et également toutes les personnes qui souscriront l'un ou l'autre de ces deux contrats", souligne François Leneveu, **Président du directoire et cofondateur d'Altaprofits**. Rappelons qu'Altaprofits a été le premier acteur en ligne à proposer la signature électronique pour la souscription d'un contrat d'assurance vie sans imposer l'ouverture conjointe d'un autre produit comme par exemple un compte bancaire.

### La signature électronique permet la souscription de contrats.

*L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.*

*Voir les modalités prévues par la Note d'information valant Conditions générales du contrat Altaprofits Vie ou Altaprofits Capitalisation.*

La simplicité de souscription, le gain de temps et les économies générées (*l'argent est investi plus rapidement*) par la signature électronique, son adéquation avec le mode de vie toujours plus numérique des Français (*Internet mobile, en particulier, les tablettes tendant à prendre de plus en plus la place de l'ordinateur fixe*), ajoutés aux seuils d'investissement bas des contrats (*300 € pour le versement initial, 300 € pour bénéficiaire de la Gestion Pilotée Lazard Frères Gestion, 50 €/mois pour les versements programmés*) font d'**Altaprofits Vie** et d'**Altaprofits Capitalisation** des contrats **d'épargne particulièrement modernes et accessibles aux particuliers-épargnants**.

La signature électronique est une commodité proposée aux épargnants sur le site [www.altaprofits.com](http://www.altaprofits.com), mais elle n'est pas obligatoire ; les épargnants qui le souhaitent peuvent continuer à éditer les documents contractuels et les renvoyer signés à Altaprofits.

**Altaprofits Vie** et **Altaprofits Capitalisation** sont respectivement des contrats individuels d'assurance vie et de capitalisation libellés en euros et/ou en unités de compte.

**Contact presse Altaprofits** : Brigitte Huguet

Tél. 01 46 34 78 61 – [information-presse@altaprofits.fr](mailto:information-presse@altaprofits.fr)

**A propos d'Altaprofits** : Altaprofits est le créateur de l'assurance vie en ligne "sans frais d'entrée" en France. Fort d'une expérience de plus de 17 ans, Altaprofits n'a cessé d'innover tant sur la diversité des supports proposés (Exchange Traded Fund, titres vifs, OPCV, SCI, SCPI...), que sur l'étendue de sa gamme (assurance vie, PEP, PEA, contrats Retraite : PERP et Madelin, ...), la diversité de ses partenaires (compagnies d'assurance

et gestionnaires de renoms) ou encore sur le déploiement d'outils de simulation, pilotage et suivi quotidien des investissements.

Cette stratégie de long terme lui a permis de se positionner et d'affirmer son leadership de courtier en ligne et de Fintech proposant une offre d'épargne complète et adaptée à chaque besoin sur le site [www.altaprofits.com](http://www.altaprofits.com). Altaprofits reçoit également dans ses bureaux parisiens situés au 17 rue de la Paix à Paris (75002). Plus d'informations : <https://www.altaprofits.com>

**ALTAPROFITS, courtage d'assurances et MIOBSP**

Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances.

ORIAS n° 07 023 588, [www.orias.fr](http://www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – ACPR, 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 9.

**Produits financiers et bancaires**

Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le n°D011735 auprès de la CNCIF - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Altaprofits - Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 278 000 Euros - RCS Paris 428 671 036. Code NAF : 66222. 17, rue de la Paix - 75002 Paris, [www.altaprofits.com](http://www.altaprofits.com). Tél. : 01 44 77 12 14 (appel non surtaxé) - Fax : 01 44 77 12 20.